



# SYNDICAT DES BASSINS CHARENTE ET PERUSE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2022



Communauté de Communes du  
**Rouillacais**



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



**CHARENTE EAUX**  
ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS

**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT

# VUE D'ENSEMBLE

## PRÉSENTATION DU SYNDICAT

521

SURFACE DU BASSIN  
VERSANT (en km<sup>2</sup>)

240

LINÉAIRE DE COURS  
D'EAU SOUS  
COMPÉTENCE (en km)

2

DEPARTEMENTS  
(16 et 79)

4

MEMBRES :  
ETABLISSEMENTS  
PUBLICS DE  
COOPERATION  
INTERCOMMUNALE

22 214

POPULATION  
STATUTAIRE

### Territoire de compétence

CC Mellois en Poitou  
2421 hab

CC Coeur de Charente  
8588 hab

CC du Rouillacais  
1730 hab

CC Val de Charente  
9421 hab

SIEGE DU SYNDICAT DE BASSINS  
CHARENTE ET PERUSE  
Place de l'Hôtel de Ville  
16230 Mansle



## GOVERNANCE

35

ÉLUS  
TITULAIRES  
DU COMITÉ  
SYNDICAL

35

ÉLUS  
SUPPLEANTS  
DU COMITÉ  
SYNDICAL

11

MEMBRES DU  
BUREAU

Le Président :  
**Yann ROCHER**

Les Vice-Président:

**BEAU Jean-Yves**  
**BARRET Pascal**  
**CLEMENT Jean-Michel**  
**DEPREVILLE Jean**  
**RAGOT Nicolas**

## SERVICES



SERVICE  
ADMINISTRATIF : **1 secrétaire**



SERVICE  
TECHNIQUE : **1 technicienne rivière**

# COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

## COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU



5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

## OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE

### CARTE DES ACTIONS



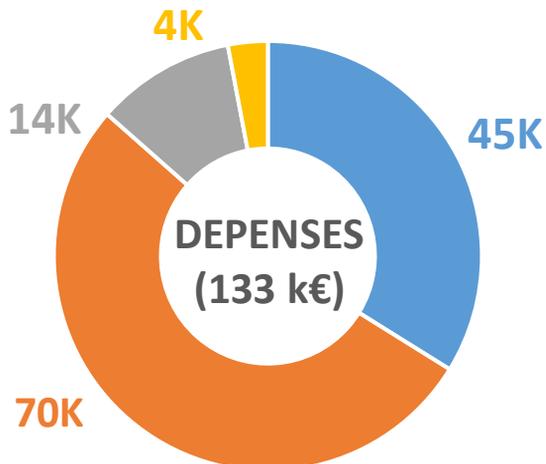
**1** diagnostic en cours sur l'état de la Péruse

**Etude de continuité écologique** du site moulin des Forges de Ruffec

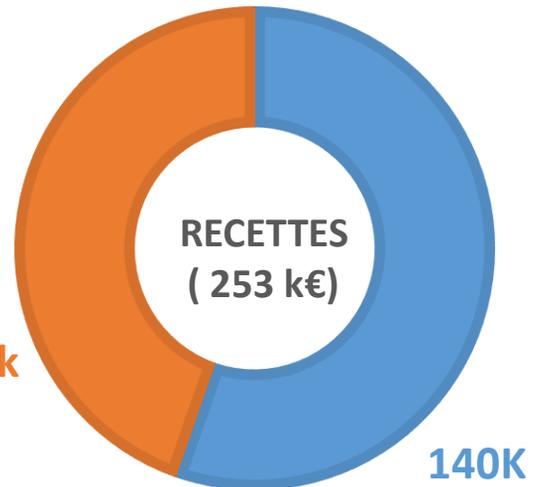
**2** Programme de travaux en cours

PROGRAMME	DATES	MONTANT HT	ÉTAT D'AVANCEMENT
PPG 1	2007-2019	1 418 653,92 €	100 %
Tranche complémentaire	2019 -2020	50 000 €	100 %
Tranche complémentaire	2020_2021	80 000 €	100 %
PPG Péruse	2023-2028		80%
PPG Charente non-domaniale	2024-2034		15%

### ▶ FONCTIONNEMENT

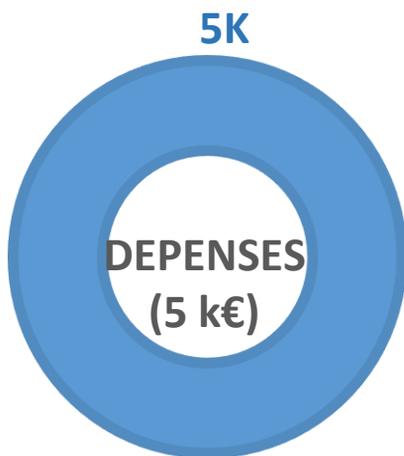


- Charge de personnel et frais assimilés
- Charge à caractère générale
- Autres charges de gestion courante



- Contributions des membres (taxe GEMAPI)
- Agence de l'eau
- Département
- Région

### ▶ INVESTISSEMENT



- Matériels
- Etude continuité écologique
- Programme de travaux



- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions études

### ▶ BILAN

328 759,66

EXCEDENT DE  
FONCTIONNEMENT

47 117,05

RESULTAT A AFFECTER  
INVESTISSEMENT

0 €

ENCOURS DE LA  
DETTE

# LES ACTIONS DE L'ANNÉE



**Gestion des embâcles** sur les cours d'eau suite au coup de vent

JANVIER

**Comités Syndical:** débat d'orientation budgétaire et vote CA 2021 et BP 2022. Restitution de la formation GEMAPI du 09/03/23  
Mise en place d'une prestation avec Charente eaux pour la réalisation du PPG Chrte Nd.

FÉVRIER

**Vote** pour la mise en place de l'action FREDON « destruction ragondin » / création d'un groupe de travail chargé de la suivie de l'action FREDON

MARS

**Formation « élus GEMAPI**

Journée d'information sur la reconquête du bon état des rivières a destination des élus du SBCP en charge de la GEMAPI



AVRIL

**Formation marcheurs de rivières**

Présentation du SBCP et des missions du marcheurs de rivières

MAI

**Gestion des embâcles** sur les cours d'eau suite au coup de vent

JUIN

**Arrachage de la Jussie** sur la Charente entre Taizé-Aizie et Montignac Charente de fin juin à Aout



**Reconnaissance canoë** sur la partie Charente nd



JUILLET

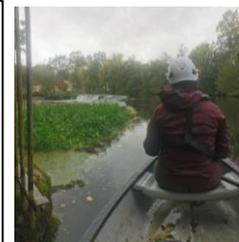
AOÛT

Arrivée de **Mme Sabine Fropos**, nouvelle **secrétaire** au SBCP, suite à une mutation.

**Arrachage de la Jussie (2<sup>ème</sup> passage)** sur la Charente entre Taizé-Aizie et Montignac Charente de fin juin à Aout

SEPTEMBRE

**Commencement de l'étude PPG Charente Non domaniale :** Phase 1 Etat des lieux diagnostic



OCTOBRE

**Réunion COTECH :** Présentation du PPG Péruse à l'ensemble des acteurs techniques/financiers et juridiques.

NOVEMBRE

**Comité syndical 30/12/22 :** Présentation du PPG Péruse et proposition d'un programme d'actions.

DÉCEMBRE

# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

## ► GESTION DE LA RIPISYLVE

**Tranche complémentaire 2021/22** : Gestion de la ripisylve sur l'ensemble du cours de la Charente qui est directement concerné par de forts enjeux (touristiques, loisirs nautiques, ouvrages...). La sécurisation de ces abords paraissait essentielle pour conserver les activités.



## ► GESTION DES EMBACLES



Les travaux sont réalisés en fonction des besoins en interventions non prévisibles comme par exemple suite à des événements climatiques. 57 embâcles ont été retirés sur l'ensemble de la Charente non domaniale (ouvrages d'art, parcours canoës, secteurs PPRI et urbain...).

## ► TRAITEMENT DE LA JUSSIE SUR L'AXE CHARENTE

L'état des lieux a été réalisé dans le mois de juin/juillet et l'arrachage manuel du 22 juin au 12 août 2022 et du 5 au 22 septembre : 403 foyers recensés et environ la moitié d'arrachés, 3 712 m<sup>2</sup> recensés.

En fin de campagne annuelle, toutes les données sont rentrées dans une table attributaire sur QGIS afin de les géolocaliser. Le bilan est ensuite transmis à l'Observatoire Régional des plantes Exotiques Envahissantes des écosystèmes Aquatiques (ORENVA)



## ► FORMATION « ELUS GEMAPI »

Dans la perspective de satisfaire aux objectifs de restauration des cours d'eau fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau par le moyen de l'exercice de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI), les élus sont amenés à prendre des décisions stratégiques en matière d'organisation territoriale. Ces choix à venir nécessitent de posséder une bonne connaissance du fonctionnement des hydrosystèmes et des problématiques qui y sont associées. C'est dans cet objectif que le Syndicat des Bassins Charente Péruse en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Val de Gartempe, organisait le mercredi 03 mars 2022, une journée de formation à destination des élus dans le but de faciliter l'exercice de leur mandat. Cette action de formation des élus a reçu le soutien de l'agence de l'eau Adour-Garonne et de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du réseau des TMR animé par le CPIE et l'appui de deux collectivités voisines le Syndicat Mixte des Bassin Aume Couture Auge et Bief (SMBACAB) et de la Communauté de Communes Civraisien en Poitou qui se sont mobilisés pour partager leurs expériences. Cette journée a permis de mieux comprendre les notions de bon état des eaux, de comprendre les mécanismes de dégradation de la ressource en eau, le fonctionnement dynamique et les potentialités d'action en rivière, le contexte organisationnel, réglementaire et financier de la compétence GEMAPI. Elle fut une opportunité d'échanger sur les attentes de chacun.



## ► FORMATION « MARCHEURS DE RIVIERES »

2 jours de formations ont eu lieu le 11/04/22 et le 18/04/22 avec l'ensemble des marcheurs de rivières du SBCP.

Pour rappel, l'objectif est de créer un réseau de personnes à l'échelle du territoire, formés sur le terrain et dont la mission sera de signaler des potentiels désordres observés dans le cours d'eau (espèces exotiques envahissantes, pollutions, décharges sauvages, embâcles...) afin de les transmettre au SBCP.

Cela permettra au syndicat, d'intervenir le plus rapidement possible et de traiter les désordres signalés s'ils s'avèrent être d'un intérêt général. Des fiches signalétiques ont été mis à disposition des « marcheurs de rivières »

Lors de ces formations, l'occasion a été de présenter le Syndicat des Bassins Charente et Péruse et son territoire de gestion, un point sur Les droits et devoirs du propriétaire riverain ainsi que les missions du marcheur de rivières.

# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

## ▶ CHOIX DES DIFFÉRENTES STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PROCHAIN PPG CHARENTE NON-DOMANIALE

Lors du comité syndical du 27/01/22, 4 scénarios ont été présentés dans le but d'élaborer le PPG Charente Non Domaniale. Pour rappel, l'objectif est d'avoir le PPG finalisé, fin 2023.

La solution retenue pour l'élaboration du PPG de la Charente non-domaniale **est la réalisation par un prestataire extérieure. Le SBCP a donc choisi que Charente Eaux, soit le prestataire qui réalisera cette étude.**

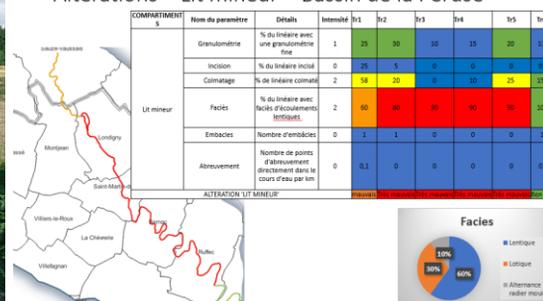
## ▶ Présentation du PPG Péruse

L'ensemble des données terrain sur le bassin de la Péruse ont été traitées fin 2021 et l'élaboration du PPG Péruse a ensuite été finalisé en août 2022.

Une présentation de l'état des lieux/diagnostic ainsi que son programme d'actions, a été présenté lors du COTECH le 17/11/22 et lors du COPIL le 30/11/22.



Altérations – Lit mineur – Bassin de la Péruse

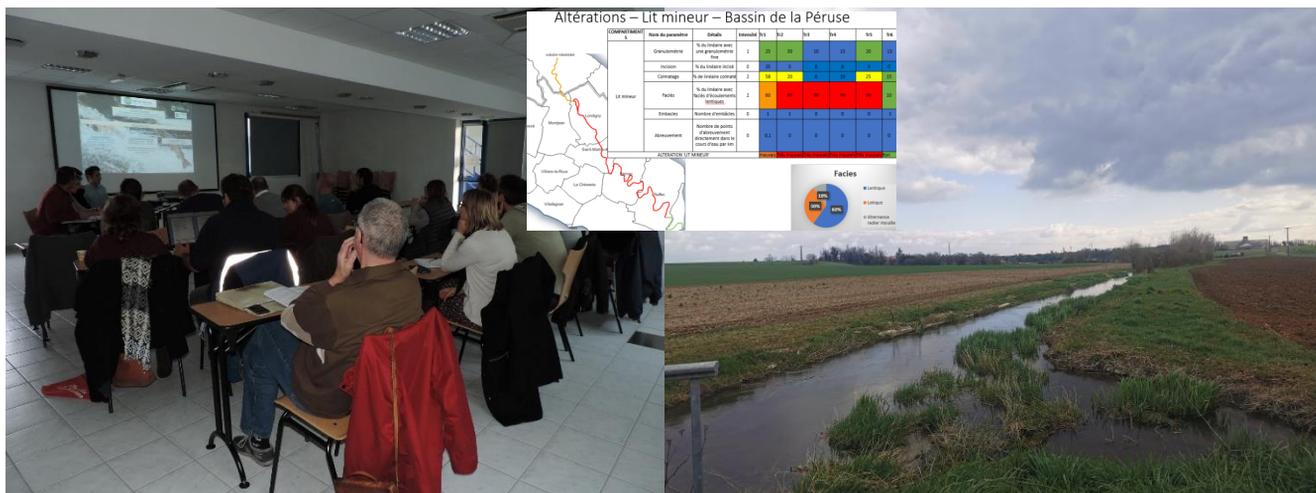


## ▶ Action de lutte contre les ragondins

Une lutte collective de piégeages ragondins a été réalisée sur la Charente Non Domaniale et la Péruse, dans le but d'accompagner et de restructurer les GDONs (**G**roupement de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles), dans la mise en place d'une campagne de piégeage.

Pour ce faire, Le SBCP a signé un contrat avec la FREDON (**F**édération **R**égionale de **L**utte et de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles), afin qu'elle se charge d'animer, d'organiser et d'indemniser les piégeurs.

# L'ANNEE 2022 EN QUEQUES PHOTOS



Elaboration du PPG Péruse



Formation « Elus GEMAPI »



Travaux d'entretien sur la Charente Non Domaniale

SYNDICAT DES BASSINS  
CHARENTE ET PERUSE



SYNDICAT  
DES BASSINS  
CHARENTE  
ET PÉRUSE



34 bis rue des Halles, 16510 Verteuil-sur-Charente



05.45.30.07.38 – 07.72.72.07.60



[secretariat.sbcpc@orange.fr](mailto:secretariat.sbcpc@orange.fr);  
[mldroit.sbcpc@orange.fr](mailto:mldroit.sbcpc@orange.fr)